



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

droit international

Question écrite n° 113453

### Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les objectifs du G 20 en matière de régulation, de transparence et de contrôle des flux financiers, et plus précisément la lutte contre les paradis fiscaux, centres *off-shores* caractérisés par l'opacité, le secret bancaire, refuge de l'argent sale, celle des produits des trafics en tout genre : trafics de drogue, de la prostitution, des filières d'immigration clandestine, de la fraude... À l'occasion de la présidence française du G 20, il lui demande s'il peut affirmer les objectifs de transparence, et plus généralement d'éthique, et les moyens qui leurs sont consacrés, notamment le contrôle, la coopération fiscale et judiciaire afin de contribuer à construire un monde financier où l'argent serait orienté vers des objectifs de développement équitable.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113453

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 2011, page 7020

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)